

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 115

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Décembre 1971

A nos abonnés

Un tel titre, dans un journal, annonce en général une augmentation du prix de l'abonnement. Nous ne faisons pas, hélas, exception à la règle... de l'inflation. Mais c'est la première fois depuis que ce bulletin existe (1960), que nous demandons à nos abonnés un petit effort supplémentaire. Nous devons donc passer de 5 à 7 francs dès 1972 — ce qui reste encore, nous semble-t-il, très raisonnable.

Du même coup, cependant, nous apporterons une amélioration à ce bulletin, en ce sens que nous faciliterons le classement des cas traités : la feuille, plus épaisse et de même format, sera divisée en rectangles que l'on pourra, à volonté, découper, et qui formeront *des fiches, aisées à classer par ordre alphabétique*. C'est un fait que, nos répertoires annuels étant maintenant nombreux, la recherche d'un mot prend beaucoup plus de temps que s'il était mis en fiche. Chacun aura donc avantage à se constituer un fichier, au fur et à mesure de nos publications.

Nous espérons que cette innovation sera bien accueillie par nos abonnés, dont le nombre ne cesse de croître et que nous remercions, à cette occasion, de leur fidélité.

Le ministre « français »...

L'expression « ministre français des affaires étrangères » — couramment employée ! — n'est pas correcte. Ce n'est pas de la nationalité du ministre qu'il s'agit, mais du pays qu'il représente. On devrait donc dire : le ministre des affaires étrangères de France (ou de tout autre pays).

Une allocution qui s'en va...

On ne se contente plus maintenant de remplacer « au début » par « au départ » : on procède à cette substitution de mot dans n'importe quel cas. Ainsi, le correspondant à Washington de la radio romande nous disait à propos d'un discours à l'O.N.U. : « Les E.-U. en prirent pour leur grade dès le *départ* de l'allocution »...!

Boucler

Il est aberrant de dire d'un budget qu'il *boucle* par un déficit de x fr.

Un budget ne peut pas « boucler » lui-même. Et si on le boucle, c'est qu'on le met en équilibre.

Séminaire

Sens premier de ce mot (du latin *seminarium* = pépinière) : établissement religieux où l'on prépare les jeunes clercs à entrer dans les ordres. Par analogie : lieu où l'on forme des jeunes gens.

Sous l'influence de l'allemand *Seminar*, et depuis 1953, dit le Robert (mais en Suisse romande depuis beaucoup plus longtemps), on appelle « séminaire » un groupe de travail dirigé par un professeur et où les étudiants participent activement.

Un sens tout récent, enregistré par Robert avant même que l'usage l'ait réellement consacré, est celui-ci : réunion d'ingénieurs, de techniciens, de spécialistes, pour l'étude de certaines questions.

La notion d'enseignement à des jeunes est ici abandonnée. En pareil cas, il serait préférable de parler de colloque (débat organisé, avec moins de participants qu'un congrès) plutôt que de séminaire.

PRIX DE L'ABONNEMENT A PARTIR DE L'AN PROCHAIN :

7 francs. (V. la notice ci-dessus « A nos abonnés »)